



Caritas
Austria | AUSLANDSHILFE
INTERNATIONAL
COOPERATION



APV FLEGT-Caritas Congo, asbl /BDCD Boma

« Projet de vulgarisation des informations et d'échanges entre les acteurs locaux de la société civile du Bas fleuve dans le Bas Congo et la commission technique sur l'APV FLEGT entre la RD Congo et l'UE pour la bonne gestion du secteur forestier »

RAPPORT D'INTERVENTION

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	3
INTRODUCTION	4
PERIODE.....	4
ACTIVITES	4
REALISATIONS.....	5
RESULTATS ATTENDUS.....	11
ECARTS.....	11
<u>ANNEXES :</u>	12

Rapports des antennes

Message de sensibilisation

DOCUMENTS UTILISES

- TDR sur le concours de productions théâtrales sur le processus APV FLEGT dans les trois territoires du Bas fleuve.
- Chronogramme des activités
- Rapports des antennes

SIGLES ET ABREVIATIONS

APV : Accord de Partenariat Volontaire

FLEGT : Forest Law Enforcement Governance and Trade

UE : Union Européenne

SOCIT : Société Civile Territoire

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de Vulgarisation des informations et d'échanges entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas – Congo et la Commission technique sur l'APV FLEGT et la RD. Congo et l'UE pour la bonne gestion du secteur forestier,

En référence au planning des activités établies du mois d'octobre 2012 à janvier 2013, pour permettre aux acteurs locaux de trois territoires du District du Bas fleuve d'avoir accès aux canaux d'information, support d'échange & recueils des préoccupations sur le processus APV FLEGT, un concours de production théâtrale opposant plusieurs troupes théâtrales locales était organisé dans les trois territoires du Bas Fleuve A savoir : Lukula, Tshela et Seke Banza.

A travers ce rapport, nous présentons les différentes étapes de la réalisation de cette activité dans les territoires sus mentionnés.

II. PERIODE

Cette activité s'est déroulée en des périodes différentes dans les trois territoires du District du Bas fleuve suivant le calendrier ci-après :

- Jeudi, le 28 février 2013 ; Territoire de Lukula
- Samedi, le 01 mars 2013 ; Territoire de Tshela
- Dimanche, le 02 mars 2013 ; Territoire de Seke Banza

III. ACTIVITES

- ❖ Organiser le concours de production théâtrale sur le processus APV FLEGT et la gouvernance forestière dans les trois Territoires du Bas fleuve.

III.1. S/ ACTIVITES

En référence au planning des activités citées ci-haut dans l'introduction, les sous activités suivantes sont prévues pour atteindre le résultat attendu de cette activité :

- ❖ Préparer le terme de référence et définir les conditions de participation
- ❖ Lancer les Avis d'appel d'offre
- ❖ Constituer le comité d'organisation de concours par Territoire
- ❖ Sélectionner et retenir les 3 présentations les mieux classées.

Pour nous rendre la tâche facile lors de l'exécution de ces sous activités, ces dernières ont connu une révision en définissant quelques tâches que nous pourrions considérer comme sous activités ; il s'agit de :

1. Elaborer les critères de sélection et d'évaluation des troupes théâtrales enregistrées
2. Concevoir le texte du message à diffuser par les troupes théâtrales sélectionnées
3. Négocier l'espace médiatique
4. Lancer le communiqué à la radio pour l'enregistrement des troupes théâtrales
5. Mettre en place le comité d'évaluation du concours de production théâtrale
6. Sélectionner les troupes théâtrales enregistrées
7. Mettre à la disposition des troupes le texte du message à diffuser
8. Présenter la scénette par les troupes sélectionnées
9. Remettre les prix aux troupes les mieux classées

III.2. REALISATION

N°	RESULTATS DES ACTIVITES	OBJECTIFS DE L'ACTIVITE	INDICATEURS DES RESULTATS PREVUS	INDICATEURS DES RESULTATS ATTEINTS	OBSERVATIONS
0	Résultats : Les acteurs locaux de trois territoires ont accès aux canaux d'information, support d'échange & recueils des préoccupations sur le processus APV FLEGT.				
1.	Organiser le concours de production théâtrale dans les trois territoires du Bas fleuve	Sensibiliser les communautés locales sur le processus APV-FLEGT, la gouvernance forestière et leur implication	Les supports d'échanges et recueils des préoccupations sur le processus APV FLEGT sont disponibles dans les trois Territoires de Lukula, Tshela et Seke Banza	un recueil synthèse des préoccupations sur le processus APV FLEGT disponible	Pas d'écart
1.1.	Elaborer les critères de sélection et grille d'évaluation (cotation)	Avoir les critères et une grille de cotation permettant de retenir les meilleures troupes	les critères de sélection avec grille de cotation sont élaborés	Cinq critères de sélection avec grille de cotation élaborés	Pas d'écart
1.2.	Concevoir le texte du message à diffuser par les troupes théâtrales sélectionnées	Disposer d'un texte résumant le message de sensibilisation à diffuser lors de la prestation des troupes théâtrales.	Un texte du message est conçu.	Un texte du message conçu.	Pas d'écart
1.3.	Négocier l'espace médiatique	Disposer dans les territoires de Lukula, Tshela et Seke Banza d'un espace pour diffusion du message de sensibilisation par les troupes théâtrales	Trois espaces médiatiques sont négociés et acquis à Lukula, Tshela et Seke Banza	Trois espaces médiatiques négociés et acquis à Lukula, Tshela et Seke Banza	Pas d'écart
1.4.	Lancer le communiqué à la radio pour l'enregistrement des troupes théâtrales	Informers les troupes théâtrales locales de l'offre sur le concours en organisation par le projet APV FLEGT.	Trois communiqués sont lancés, diffusés aux stations radio locale dans les territoires de Lukula, Tshela et Seke Banza et les troupes théâtrales sont enregistrées.	Trois communiqués lancés, diffusés aux stations radio locale dans les territoires de Lukula, Tshela et Seke Banza et onze troupes théâtrales enregistrées.	Pas d'écart
1.5.	Mettre en place le comité d'organisation et d'évaluation du concours de production théâtrale	Avoir un comité d'organisation et d'évaluation des troupes théâtrales devant concourir par territoire	Un comité d'organisation et d'évaluation des troupes théâtrales par territoire est	Trois comités d'organisation et d'évaluation des troupes théâtrales constitués et mis en place dans les	Pas d'écart

			constitué et mis en place.	territoires de Lukula, Tshela et Seke Banza.	
1.6.	Sélectionner les troupes théâtrales enregistrées	Retenir les troupes théâtrales ayant rempli les critères de sélection	les troupes théâtrales ayant rempli les critères de sélection sont retenues dans les trois territoires du District du Bas fleuve	Huit troupes théâtrales sont sélectionnées dont trois à Tshela, deux à Seke Banza et trois à Lukula	Pas d'écart
1.7.	Mettre à la disposition des troupes sélectionnées le texte du message à diffuser	Permettre aux troupes de s'imprégner du contenu de message à diffuser pour le concours	un texte du message à diffuser est mis à la disposition de chaque troupe théâtrale sélectionnée.	Huit textes du message mis à la disposition de toutes les troupes théâtrales sélectionnées.	Pas d'écart
1.8.	Présenter la scénette par les troupes sélectionnées	Interpréter le message sur le processus APV -FLEGT, la gouvernance forestière suivant les actes présentés sur scène pour sensibiliser les communautés locales	les troupes théâtrales sélectionnées présentent sur scène .	Huit présentations sur scène produites par les troupes théâtrales sélectionnées	Pas d'écart
1.9.	Remettre les prix aux troupes les mieux classées.	Récompenser ou primer les troupes théâtrales les mieux classées lors du concours	Les troupes théâtrales les mieux classées sont primées.	Huit prix sont attribués aux troupes théâtrales les mieux classées.	Pas d'écart

1.1. Elaborer les critères de sélection et grille d'évaluation (cotation)

Le concours de production théâtrale revêt un caractère important dans son aspect de la sensibilisation des communautés locales riveraines des forêts sur le processus APV FLEGT et de leur implication ainsi que de la société civile. Les troupes théâtrales locales devant prendre part A ce concours devront être sélectionnées. Pour raison d'objectivité, quelques critères ainsi qu'une grille de cotation ou d'évaluation ont été élaborés pour ne retenir que les troupes qui auront A satisfaire et primer celles les mieux classées. Ces critères de sélection et grille de cotation sont les suivants :

A) Critères de sélection

- ☒ Avoir une ancienneté d'au moins 3 ans ;
- ☒ Etre en activité au moment de recrutement ;
- ☒ Présenter deux derniers thèmes ou support de production ;
- ☒ Avoir une reconnaissance juridique ;
- ☒ Avoir déjà travaillé sur un thème de sensibilisation avec un projet.

B) Grille d'évaluation ou de cotation

N°	Critères		cotation
	FORME		5
1	Respect des étapes		1
2	Langage facile (transmission du message)		1,5
3	Respect du temps		1
4	Gesticulation (mouvement)		1,5
	FOND		10
	Respect du contenu du message	Importance de la forêt	2,5
		Exploitation légale et illégale	2,5
		Retombées sociales	2,5
		Gouvernance forestière	2,5
	TOTAL		15

1.2. Concevoir le texte du message A diffuser par les troupes théâtrales sélectionnées

Pour permettre aux troupes théâtrales sélectionnées d'avoir un document de référence sur le message de sensibilisation A diffuser aux communautés locales et de s'imprégner de son contenu pour une interprétation lors du concours, un texte dudit message fut conçu. Le contenu de ce texte reprend :

- L'importance de la forêt ;
- L'exploitation légale et illégale des forêts ;
- Retombées sociales ;
- La gouvernance forestière.

En annexe, le message ci-haut évoqué.

1.3. Négocier l'espace médiatique

Lors de la réunion de préparation de l'activité tenue A Lukula, l'équipe de mise en œuvre sous la conduite du coordonnateur de terrain, au regard du chronogramme des activités du mois d'octobre 2012 A janvier 2013, s'est posée la question de savoir A quoi servirait cette activité si elle se réalisait dans un cadre clos alors qu'elle fait partie de la sensibilisation des communautés locales ? C'est pour cette raison que nous avons pris l'initiative de retenir l'aspect médiatique de l'activité tout en nous conformant au budget alloué.

Chaque animateur fut responsabilisé de prendre contact avec les chaînes locales de Télévision afin de négocier un espace et signer une convention de partenariat.

Les chaînes retenues sont les suivantes :

- **Lukula** : RATEBAF : Radio Télévision du Bas fleuve
- **Tshela** : RTBT : Radio Télévision Boma A Tshela
- **Seke Banza** : RCK : Radio Communautaire Kinzau.

Ces espaces ont servi A diffuser le concours de production théâtrale soit en direct soit en différé selon les termes de la convention au coût de 100\$ par chaîne. (Soit 300\$ pour les trois chaînes de télévision).

1.4. Lancer le communiqué A la radio pour l'enregistrement des troupes théâtrales

Les milieux de prestation étant hétérogènes et diversifiés dans les trois antennes du projet, ne disposant pas d'un moyen propre pour lancer l'appel d'offre aux différentes troupes théâtrales A s'enregistrer afin de recourir, nous avons recouru au service des chaînes de radio et télévision locales et aux églises. (Catholique, Protestante et Kimbanguiste). Cette sous activité a été réalisée deux semaines avant l'activité proprement dite.

1.5. Mettre en place le comité d'organisation et évaluation du concours de production théâtrale

Pour garder notre position de neutralité et de valoriser la collaboration avec la société civile, étant partenaire, nous avons mis en place un comité d'organisation par territoire dont le rôle en amont est de sélectionner les candidatures des troupes théâtrales et en aval de les évaluer en après production pour une récompense des troupes les mieux classées.

Ce comité était constitué de cinq membres suivant la représentation ci-après :

- 2 membres de la société civile /Territoire ;
- 1 membre du service de l'Environnement/Territoire ;
- 1 membre du service de culture et arts/Territoire ;
- 1 membre de la société civile Environnementale ou media

Voici les coordonnées des membres constituant les différents comités dans les trois territoires :

Territoire de LUKULA			
N°	Noms & post noms	Structures	Téléphone
1	Emmanuel NGOMA-di- MAKUITUKU	SOCI Environnementale	0998467643
2	Sr. Régine NSIMBA MANANGA	SOCI/Enseignement	0997668708
3	MUKHIETO MBENZA MAYI	Culture et arts	0997379000
4	Firmin MANANGA BAKU	SOCIT	0999083414
5	Carol MBADU MBIZI	Environnement	0999596798
Territoire de TSHELA			
N°	Noms & post noms	Structures	Téléphone
1	Julien MAKAYA Mvingu	SOCIT	0991290169
2	Rév. MAKAYA PUNA	Media	0991830284
3	Rév. VIGILE TSHILULU	SOCIT	0997573155
4	Ir. MUNGANGA KABEMBA	Environnement territoire	0999236976
5	Henry-Gaspard VANGU DITSAVA	CULTURE ET arts	0975114422
Territoire de SEKE BANZA			
N°	Noms & post noms	Structures	Téléphone
1	Joachim BAKAMBANA LUMENA	Culture et arts	0990675127
2	Nadine MWENGE EBUTA	SOCIT	0898757402
3	Frédéric NSOKI MUAKA	SOCI/Enseignement	0816617550
4	Firmin LUNGU LUNGU	Média	0992834752
5	MAMBUENI MANZAMBI	SOCI /Cité de Seke Banza	0998414399

1.6. Sélectionner les troupes théâtrales enregistrées

Après lancement du communiqué sur les antennes de radio et dans les églises, quelques troupes théâtrales ont manifesté leur intérêt de participer A ce concours en déposant leurs dossiers aux bureaux des antennes du projet dans chaque territoire qui les a transmis au comité mis en place pour la circonstance. Au total 12 troupes ont déposé leurs dossiers réparties de la manière suivante :

Territoire de LUKULA :

- MATEYA/PATU
- UBG/LUKULA
- VOIX DE SANS VOIX/LUKULA

Territoire de TSHELA :

- SANGOLO
- ZOULOU MERE
- FAISONS1
- LONINGISA
- CHAINE 4
- PUISSANCE

Territoire de SEKE BANZA

- LA PATIENCE
- LA REALITE
- SONGA ZOLA

Après traitement de différents dossiers suivant les critères ci-après :

Critères généraux

- Avoir une ancienneté d'au moins deux ans dans le métier,
- Etre en activité au moment du recrutement
- Présenter les deux derniers thèmes produits et /ou support de production ;

Critères d'élimination

- Avoir une reconnaissance juridique
- Avoir déjà travaillé sur un thème de sensibilisation avec un projet.

Les troupes suivantes ont été retenues dans chaque territoire pour le concours. Il s'agit de :

Territoire de LUKULA :

- MATEYA/PATU
- UBG/LUKULA
- VOIX DE SANS VOIX/LUKULA

Territoire de TSHELA :

- SANGOLO
- LONINGISA
- PUISSANCE

Territoire de SEKE BANZA

- LA PATIENCE
- LA REALITE

Chaque comité a produit un procès verbal de sélection en annexe A ce rapport.

1.7. Mettre A la disposition des troupes sélectionnées le texte du message A diffuser

Après la sélection des troupes dans chaque territoire, chacune d'elle a reçu la copie du texte dont le contenu fait l'objet du message à diffuser aux communautés locales lors de la prestation. Ce texte va leur permettre de faire les répétitions pour maîtriser l'essentiel du message. Il est aussi à signaler que la remise de ce texte était accompagnée des explications pour que les troupes puissent rester dans la logique du projet.

1.8. Présenter la scénette par les troupes sélectionnées

Selon la convenance de chaque territoire, la production de ces troupes théâtrales a lieu à des endroits différents, soit en direct soit en différé.

Suivant la consigne donnée, chaque troupe devrait se produire en respectant les 30 minutes leur imparties.

A Lukula, la production a eu lieu dans l'enceinte de la cure de la paroisse catholique Sainte Thérèse. Cette production fut filmée et enregistrée par la chaîne de Télévision RATEBAF en vue d'une diffusion en différé le jour et heure convenus.

Il en est de même pour la production des troupes théâtrales du territoire de Seke Banza qui s'est déroulée devant l'ancienne station d'essence au rond point de Kinzau mvuete à ciel ouvert, devant le public en date du 02 mars 2013. Cette production fut filmée par la RCK.

Par contre à Tshela, après concertation avec la coordination de la société civile du territoire, il a été convenu que la production se passe en direct A la RTB Tshela dans la soirée à 20 heures en date du 01 mars 2013.

La production de différentes troupes se passait devant le jury pour évaluer cette prestation en se référant aux critères de sélection ci-haut présentés au point 1.1.

1.9. Remettre les prix aux troupes les mieux classées.

Pendant la prestation, les différentes troupes théâtrales ayant concouru, ont été évaluées pour ne retenir que les troupes les mieux classées afin de recevoir la prime prévue pour la circonstance.

Après compilation des points mérités par chaque troupe, les résultats ci-après ont été obtenus et les prix suivants furent attribués A chaque troupe :

Territoire de LUKULA :	POINTS	PRIX ATTRIBUES
- MATEYA/PATU	: 10/15	: 150\$
- VOIX DE SANS VOIX/LUKULA	: 9,5/15	: 100\$
- UBG/LUKULA	: 9,5/15	: 100\$
<u>Territoire de TSHELA :</u>		
- SANGOLO	: 12/15	: 150\$
- PUISSANCE	: 10,5/15	: 100\$
- LONINGISA	: 08/15	: 100\$
<u>Territoire de SEKE BANZA</u>		
- LA REALITE	: 12/15	: 200\$
- LA PATIENCE	: 11/15	: 100\$

Les 15 membres du jury ont également reçu les primes leur allouées équivalent A 300\$.

Dans tous les trois territoires du Bas fleuve où s'était déroulée l'activité, avant la remise des prix, le coordonnateur de terrain du projet, ayant supervisé cette production partout donné son mot de remerciement A toutes les troupes ayant participé A ce concours et A remis en plus des prix des brevets de participation. Viendra ensuite le mot de la coordination de la société civile de trois territoires, clôturant ainsi l'activité du jour.

1.10. Quelques préoccupations sur les droits des Communautés

De manière générales, les préoccupations présentées sont les mêmes que celles présentées dans les précédents rapports. Voici celles qui sont plus revenues :

1. Vulgariser la loi et toutes les réglementations en vigueur en RD. Congo ;
2. Créer les emplois pour décourager les jeunes engagés dans l'exploitation illégale des forêts ;
3. Appliquer rigoureusement la loi forestière pour punir les inciviques. Une inquiétude est que, souvent ce sont les personnalités politico-administratives, politiciennes, de la magistrature qui se lancent surtout A l'exploitation artisanale A travers de tiers personnes qui jouissent de leur protection. Est-ce que réellement ces personnes vont-elles être punies en cas de flagrance ?
4. Initier des projets de reboisement qui appuient aussi les initiatives des communautés locales ;

III.3. RESULTATS

Les acteurs locaux de trois territoires ont accès aux canaux d'information, support d'échange & recueils des préoccupations sur le processus APV FLEGT.

III.4. ECART

Les acteurs locaux ont de trois territoires ont accès aux canaux d'information et support d'échange tandis que les recueils des préoccupations sur le processus APV FLEGT sont en voie d'être constitué.

IV. CONCLUSION

En conformité avec le TDR de l'activité, le concours sur la production des troupes théâtrales A été réalisé dans les trois territoires du District du Bas fleuve qui est l'aire du projet.

Au total ,12 troupes ont été enregistrées dont 3 A Lukula ,3 A Seke Banza et 6 A Tshela. Après sélection, 8 troupes ont été retenues pour le concours.

La production a été faite soit en direct comme A Tshela, soit en différé comme A Lukula et A Seke Banza.

La couverture médiatique de l'activité a permis aux communautés se trouvant dans le rayon médiatique des chaînes de télévision partenaires de suivre les différentes productions théâtrales pour avoir l'information sur la gouvernance forestière et le processus APV en cours de négociation.

V. ANNEXES

I. Antenne de Tshela

II. Antenne de Seke Banza

III. Antenne de Lukula



APV FLEGT-Caritas Congo, asbl /BDCD Boma

« Projet de Vulgarisation des informations entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas – Congo et la Commission technique sur l’APV FLEGT et la RD.Congo et l’UE pour la bonne gestion du secteur forestier »

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE PRODUCTION THEATRALE DU TERRITOIRE DE TSHELA

INTRODUCTION

Dans le cadre de la sensibilisation des acteurs locaux de la société civile sur le processus APV-FLEGT, un concours de production théâtrale s’est effectué à la radio télé BOMA A TSHELA.

Cette activité avait pour objectif, de Sensibiliser les acteurs locaux de la société civile sur le processus APV-FLEGT, la gouvernance forestière en RD.Congo et leurs implications.

Mais ; pour y arriver, nous avons contactés la coordination de la société civile qui nous a accompagnés. C’est avec eux que nous avons lancé l’appel d’offre pour le recrutement des troupes Théâtrale de TSHELA au concours de production théâtrale par la voix des ondes.

Sur six troupes enregistrées, trois ont été sélectionnées pour le concours.

Un jury indépendant a côté les troupes suivant un nombre des critères pré établi.

Après concours, les troupes ont été proclamées et ont bénéficié des brevets de participation signé par les membres de jury ainsi qu’une prime en fonction du mérite de chaque troupe leur a été remise.

I. **PERIODE** : Samedi 01/03/2013

II. **ACTIVITES PREVUES** :

❖ Organiser le concours de production théâtrale dans le Territoire de TSHELA

Sous-activités

- ✓ Préparer le terme de référence et définir les conditions de participation
- ✓ Lancer les Avis d'appel d'offre
- ✓ Constituer le comité d’organisation de concours par Territoire
- ✓ Sélectionner et retenir les 3 présentations les mieux classées

III.1. LES REALISATIONS

N°	Résultats	Objectif de l’activité	Indicateur de Résultat prévu	Indicateurs de résultat atteint	Observation (expliquer les
----	-----------	------------------------	------------------------------	---------------------------------	----------------------------

					écarts)
Résultat : Les acteurs locaux de la société civile sont informés sur le processus APV-FLEGT					
Activités	Organiser le concours de production théâtrale dans le Territoire de TSHELA				
Sous activité Préparer le terme de référence et définir les conditions de participation	Déterminer les directives à suivre pour la réalisation de l'activité	Assurer l'élaboration du TDR	TDR élaboré	Pas d'écart	
Lancer les Avis d'appel d'offre	Inviter les troupes théâtrales à participer au concours	Avoir lancé les avis d'appel d'offre	Avis d'appel d'offre lancé	Pas d'écart	
Constituer le comité d'organisation de concours par Territoire	Panel d'évaluation des activités liées au concours	Avoir constitué un comité d'organisation pour le concours	Un comité d'organisation pour le concours est constitué	Pas d'écart	
Sélectionner, breveter et primer les 3 troupes selon leur classement après proclamation des résultats	Identifier les troupes pour le Concours ; et, les Catégoriser selon leurs mérites	Sélectionner 3 troupes pour le concours et les primées suivant leur mérite dans la proclamation des résultats du jury	Les troupes sélectionnées sont breveter et primées	Pas d'écart	

Commentaires

Outre le TDR initié par les concepteurs du projet, celui-ci a été revu par les animateurs de terrains ; dans le souci de mieux faire et d'adapter l'activité aux réalités du milieu. C'est pourquoi, plusieurs tâches non prévues dans le projet ont été ajoutées avec accord du chargé de projet SPD. C'est le cas de la présentation du concours dans un studio radiotélévisé pour être suivi par une grande partie de la communauté locale qui est contrainte de nous suivre pour acquérir certaines informations liées au projet. La remise des brevets de participation à la fin du concours est une preuve aux troupes sélectionnées d'avoir participé à un concours de production théâtrale sur un projet de développement.

Un communiqué radiodiffusé a été déposé une semaine en avance sur les antennes de la radio télé rurale MUIINDA pour diffuser le message lié A l'avis d'appel d'offre (recrutement) sur le concours de production théâtrale des troupes de TSHELA.

Après recrutement, six troupes ont été enregistrées dont : la troupe théâtrale SANGOLO du leader BADENZ ; ZOULOU MERE ; FAISONS 1; LONINGISA de LIBANGA NGUBA ; CHAINE 4 de PFUKU NTUNTU et LA PUISSANCE du Pasteur MOISE.

Lors d'enregistrement, chaque troupe recevait le texte du message de sensibilisation afin de leurs donner le temps nécessaire de préparation.

Après analyse des critères de sélection préétablis dans le TDR de cette activité, le comité de jury a sélectionné trois troupes dont : la troupe théâtrale SANGOLO du Patron BADENZ ; la troupe LONINGISA de LIBANGA NGUBA et la troupe LA PUISSANCE du Pasteur Moïse.

Pour mémoire, voici les critères de sélection utilisés par la commission :

Critères généraux : avoir une ancienneté d'au moins deux ans dans le métier ; être en activité au moment du recrutement ; présenter les deux derniers thèmes produits/ou support de production.

Critères d'élimination : avoir une reconnaissance juridique ; avoir déjà travaillé sur un thème de sensibilisation avec un projet.

La constitution du comité d'organisation du jury avait pour agents :

- Un représentant du service de culture et des arts
- Deux représentants de la société civile
- Un délégué des médias qui animent les émissions culturelles
- Un délégué du service de l'environnement, soit 5 membres du jury.

Ceux-ci devaient côté en fonction du fond et de la forme. Ce faisant, une grille d'évaluation pré établie avec une pondération 15 est mise A leurs dispositions.

Grille d'évaluation :

Forme :

- Respect des étapes du message dans la scénette : 1point
- Langage facile (transmission facile du message du message : 1,5points
- Respect du temps : 1points
- Gesticulation des acteurs pendant la présentation : 1,5 point

Fond :

Le respect du contenu du message : 10 points

Contenu du message de sensibilisation

Gouvernance forestière ; exploitation forestière illégale et légale ; retombées sociales de l'exploitation forestière légale.

Après sélection des troupes, l'animateur de TSHELA en collaboration avec la coordination de la société civile ont contactés les chaînes radio de TSHELA pour la signature du contrat pour cette activité.

La radio télé Boma A Tshela (RTBT) a été choisie et a servi de cadre pour cette activité.

Le jour fixé, le comité d'organisation s'est chargé d'arranger la salle pour le concours.

Le samedi 01 Mars 2013 A partir de 20 heures 30' A la RTBT/TSHELA ; juste après le journal de la RTNC, devait débiter le concours en direct A la radio et télévision.

Les trois troupes sélectionnées devaient passer dans le studio l'une après l'autre ; et, chacune d'elle devait faire 20 minutes. Les membres de jury suivent A partir de l'écran témoin dans la salle de réception de la radio.

Un animateur de la radio assure la modération et celui d'APV-FLEGT suit le son A partir de sa radio tout en surveillant les mouvements des autres troupes qui doivent être éloignés de la chaîne radio.

Dès que les 3 troupes sont passés, les membres de jury ont pris 10 minutes pour compiler les résultats de chaque troupe.

Avant la proclamation des résultats, un mot d'encouragement et de félicitation a été adressé aux troupes par un membre de la coordination de la société civile Territoire de TSHELA. Par la suite a intervenu la proclamation des résultats par le coordinateur de l'environnement Territoire de TSHELA en même temps membre du jury.

La troupe théâtrale SANGOLO de BABINZ est sortie première avec 12/15 ; la troupe théâtrale LA PUISSANCE deuxième avec 10,5/15 et la troupe théâtrale LONINGISA de LIBANGA NGUBA troisième avec 8/15.

Une prime sur enveloppe selon le mérite de chaque troupe et un brevet de participation était remise aux trois troupes.

Un mot de la fin prononcé par le coordonnateur de terrain d'APV-FLEGT en supervision devait amorcer la clôture de ces assises.

CONCLUSION

Cette activité avait pour objectif de sensibiliser les acteurs locaux de la société civile sur le processus APV-FLEGT, la gouvernance forestière en RD.Congo et leurs implications..

Les trois troupes sélectionnées ont eu comme message de sensibilisation : « la gouvernance forestière, l'exploitation forestière illégale et légale, les retombées de l'exploitation forestière légale ». Tous ces thèmes ont orienté les communautés locales riveraines de forêts A l'idée de considérer, de protéger et de conserver leurs forêts pour en tirer le maximum de profit dans l'avenir.

Malheureusement, les communautés riveraines des forêts sont confrontées par une majeure pauvreté qui les oblige de vivre de l'exploitation forestière qui détruit les écosystèmes.

Néanmoins, les sensibilisations par théâtre ont interpellés même les enfants qui ont pu suivre le message lié A la réglementation de l'exploitation forestière.

Ce qui avait orienté plusieurs personnes que nous avons rencontré de nous donner leurs impressions sur l'exploitation forestière.

Ce faisant, nous espérons avoir atteint l'objectif que nous nous sommes assigné.

Animateur de terrain/TSHELA

Ferdinand UMBA NDUDI



APV FLEGT-Caritas Congo, asbl /BDCD Boma

« Projet de Vulgarisation des informations entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas – Congo et la Commission technique sur l'APV FLEGT et la RD.Congo et l'UE pour la bonne gestion du secteur forestier »

RAPPORT SUR LE CONCOURS DE PRODUCTION THEATRALE DU TERRITOIRE DE SEKE BANZA

1. INTRODUCTION

Dans le cadre de la sensibilisation des acteurs locaux de la société civile sur le processus APV-FLEGT, un concours de production théâtrale était tenu A la radio RCK Kinzau Mvuate, territoire de Seke Banza.

Cette activité avait pour objectif, de Sensibiliser les acteurs locaux de la société civile sur le processus APV-FLEGT, la gouvernance forestière en RD.Congo et leurs implications.

Mais ; pour y arriver, nous avons contactés la coordination de la société civile qui nous a accompagnés. C'est avec eux que nous avons lancé l'appel d'offre pour le recrutement des troupes Théâtrale de Seke Banza au concours de production théâtrale par la voix des ondes.

Sur trois troupes enregistrées, deux ont été sélectionnées pour le concours.

Un jury indépendant a côté les troupes suivant un nombre des critères pré établi.

Après concours, les troupes ont été proclamées et ont bénéficié des brevets de participation signé par les membres de jury ainsi qu'une prime en fonction du mérite de chaque troupe leur a été remise.

III. PERIODE : Dimanche 02/03/2013

IV. ACTIVITES PREVUES :

❖ Organiser le concours de production théâtrale dans le Territoire de Seke Banza

Sous-activités

- ✓ Préparer le terme de référence et définir les conditions de participation
- ✓ Lancer les Avis d'appel d'offre
- ✓ Constituer le comité d'organisation de concours par Territoire
- ✓ Sélectionner et retenir les 2 présentations les mieux classées
- ✓ Tenir le Concours
- ✓ Payer les troupes

III.1. LES REALISATIONS

N°	Résultats	Objectif de l'activité	Indicateur de Résultat prévu	Indicateurs de résultat atteint	Observation (expliquer les écarts)
Résultat : Les acteurs locaux de la société civile sont informés sur le processus APV-FLEGT					
	Activités	Organiser le concours de production théâtrale dans le Territoire de Seke Banza			
	Sous activité Préparer le terme de référence et définir les conditions de participation	Déterminer les directives A suivre pour la réalisation de l'activité	Assurer l'élaboration du TDR	TDR élaboré	Pas d'écart
	Lancer les Avis d'appel d'offre	Inviter les troupes théâtrales A participer au concours	Avoir lancé les avis d'appel d'offre	Avis d'appel d'offre lancé	Pas d'écart
	Constituer le comité d'organisation de concours par Territoire	Panel d'évaluation des activités liées au concours	Avoir constitué un comité d'organisation pour le concours	Un comité d'organisation pour le concours est constitué	Pas d'écart
	Sélectionner, breveter et primer les troupes selon leur classement après proclamation des résultats	Identifier les troupes pour le Concours ; et, les Catégoriser selon leurs mérites	Sélectionner les troupes pour le concours et les primées suivant leur mérite dans la proclamation des résultats du jury	Les troupes sélectionnées sont breveter et primées	Pas d'écart

Commentaires

Outre le TDR initié par les concepteurs du projet, celui-ci a été revu par les animateurs de terrains ; dans le souci de mieux faire et d'adapter l'activité aux réalités du milieu. C'est pourquoi, plusieurs tâches non prévues dans le projet ont été ajoutées avec accord du chargé de projet SPD. C'est le cas de la présentation du concours dans un studio radiotélévisé pour être suivi par une grande partie de la communauté locale qui est contrainte de nous suivre pour acquérir certaines informations liées au projet. La remise des brevets de participation A la fin du concours est une preuve aux troupes sélectionnées d'avoir participé A un concours de production théâtrale sur un projet de développement.

Un communiqué radiodiffusé a été déposé une semaine en avance sur les antennes de la radio Communautaire de Kinzau Mvute pour diffuser le message lié A l'avis d'appel d'offre (recrutement) sur le concours de production théâtrale des troupes de Seke Banza.

Après recrutement, trois troupes ont été enregistrées dont : la troupe théâtrale la Patience du leader Professeur Pinga ; La Réalité de Tsafu Bomba et Songa Zola de maitre Nzau.

Pendant l'enregistrement, chaque troupe recevait le texte du message de sensibilisation afin de leurs donner le temps nécessaire de s'imprégner du message.

Après analyse des critères de sélection préétablis dans le TDR de cette activité, le comité de jury a sélectionné deux troupes dont : la troupe théâtrale la Réalité et la Patience.

Pour mémoire, voici les critères de sélection utilisés par la commission :

Critères généraux : avoir une ancienneté d'au moins deux ans dans le métier ; être en activité au moment du recrutement ; présenter les deux derniers thèmes produits/ou support de production.

Critères d'élimination : avoir une reconnaissance juridique ; avoir déjà travaillé sur un thème de sensibilisation avec un projet.

La constitution du comité d'organisation du jury avait pour agents :

- Un représentant du service de culture et des arts
- Deux représentants de la société civile
- Un délégué des médias qui animent les émissions culturelles
- Un délégué du service de l'environnement, soit 5 membres du jury.

Ceux-ci devaient côté en fonction du fond et de la forme. Ce faisant, une grille d'évaluation pré établie avec une pondération 15 est mise A leurs dispositions.

Grille d'évaluation :

Forme :

- Respect des étapes du message dans la scénette : 1point
- Langage facile (transmission facile du message du message : 1,5points
- Respect du temps : 1points
- Gesticulation des acteurs pendant la présentation : 1,5 point

Fond :

Le respect du contenu du message : 10 points

Contenu du message de sensibilisation

Gouvernance forestière ; exploitation forestière illégale et légale ; retombées sociales de l'exploitation forestière légale.

Après sélection des troupes, l'animateur de Seke Banza en collaboration avec la coordination de la société civile ont contactés la chaîne radio RCK de Kinzau Mvute pour la signature du contrat pour cette activité.

Le jour fixé, le comité d'organisation s'est chargé d'arranger le lieu prévu pour tenir le concours.

Le dimanche 02 Mars 2013 A partir de 10 heures 30' devant l'ex station d'essence au rond point de Kinzau Mvute A ciel ouvert au vue et au su de tout le monde.

Les deux troupes sélectionnées devaient passer l'une après l'autre ; et, chacune d'elle devait se produire pendant 20 minutes. Les membres de jury et quelques invités suivaient la scénette et le cameraman était entrain filmer les images. Nous signalons également la présence monsieur NDOFI, Coordonnateur de terrain du projet APV-FLEGT.

Dès que les 2 troupes sont passés, les membres de jury ont pris 20 minutes pour compiler les résultats de chaque troupe.

Avant la proclamation des résultats, un mot d'encouragement et de félicitation a été adressé aux troupes par un membre de la coordination de la société civile Territoire de Seke Banza. Par la suite a intervenu la proclamation des résultats par le Président du jury.

La troupe théâtrale la Réalité de Tsafu Bomba est sortie première avec 12/15 suivi de la troupe la Patience avec 11/15.

Une prime sur enveloppe selon le mérite de chaque troupe et un brevet de participation était remise aux deux troupes.

Un mot de la fin prononcé par le coordonnateur de terrain d'APV-FLEGT en supervision devait amorcer la clôture de ces assises.

CONCLUSION

Cette activité avait pour objectif de Sensibiliser les acteurs locaux de la société civile sur le processus APV-FLEGT, la gouvernance forestière en RD.Congo et leurs implications..

Les deux troupes sélectionnées ont eu comme message de sensibilisation : « la gouvernance forestière, l'exploitation forestière illégale et légale, les retombées de l'exploitation forestière légale ». Tous ces thèmes ont orienté les communautés locales riveraines de

forêts A l'idée de considérer, de protéger et de conserver leurs forêts pour en tirer le maximum de profit dans l'avenir.

Malheureusement, les communautés riveraines des forêts sont confrontées par une majeure pauvreté qui les oblige de vivre de l'exploitation forestière qui détruit les écosystèmes.

Néanmoins, les sensibilisations par théâtre ont interpellé même les enfants qui ont pu suivre le message lié A la règlementation de l'exploitation forestière.

Ce qui avait orienté plusieurs personnes que nous avons rencontré de nous donner leurs impressions sur l'exploitation forestière.

Ce faisant, nous espérons avoir atteint l'objectif que nous nous sommes assigné.

Fait A Seke Banza, le 04 mars 2013

L'Animateur de Terrain Ter. de Seke Banza

NDELO MABIALA Innocent



APV FLEGT-Caritas Congo, asbl /BDCD Boma

« Projet de Vulgarisation des informations entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas – Congo et la Commission technique sur l'APV FLEGT et la RD.Congo et l'UE pour la bonne gestion du secteur forestier »

RAPPORT DU CONCOURS DE PRODUCTION THEATRALE

I. INTRODUCTION

Cette activité de l'organisation d'un concours de production théâtrale fait partie de notre grande activité qui est la sensibilisation des communautés locales sur le processus APV FLEGT, la gouvernance forestière et leur implication. Cette activité s'est déroulée dans le chef lieu du Territoire dont la société civile avait une grande responsabilité.

II.PERIODE :

Cette activité a pris une journée, c'est-A-dire toute la journée du jeudi 28/02/2013

III.ACTIVITES PREVUES :

- ❖ Organiser le concours de production théâtrale.

III.1. Sous-activités

1. Elaborer les critères de sélection et grille d'évaluation des troupes théâtrales enregistrées
2. Concevoir le message A diffuser lors de la scénette.
3. Négocier l'espace médiatique
4. Lancer un communiqué pour le recrutement des troupes théâtrales
5. Mettre en place le comité d'organisation
6. Sélectionner les troupes théâtrales
7. remettre le message A diffuser aux troupes
8. Présenter la scénette
9. Remettre les prix aux troupes les mieux classées

III.2. REALISATION

N°	RESULTATS DES ACTIVITES	OBJECTIFS DE L'ACTIVITE	INDICATEURS DES RESULTATS PREVUS	INDICATEURS DES RESULTATS ATTEINTS	OBSERVATIONS
0	Résultats : Les acteurs locaux de trois territoires ont accès aux canaux d'information, support d'échange & recueils des préoccupations sur le processus APV FLEGT.				
1.	Organiser le concours de production théâtrale dans le territoire de Lukula	Sensibiliser les communautés locales sur le processus APV-FLEGT, la gouvernance forestière et leur implication	un concours de production théâtrale est organisé A Lukula	un concours de production theArAle organisée A Lukula	Pas d'écart
1.1.	Elaborer les critères de sélection et grille d'évaluation	Avoir un certain nombre des critères et une grille de cotation permettant de retenir les meilleures	les critères de sélection avec grille de cotation sont élaborés	Les Cinq critères de sélection avec grille de cotation élaborés	Pas d'écart
1.2.	Concevoir le texte du message A diffuser par les troupes théâtrales sélectionnées	Elaborer un message pour permettre aux troupes A bien se préparer et surtout d'avoir un message A diffuser.	Un message est préparé.	un message préparé.	Pas d'écart
1.3.	Négocier l'espace médiatique	Trouver une station radio pour la diffusion du concours troupes théâtrales	un espace médiatique est négocié	Un espace médiatique négocié	Pas d'écart
1.4.	Lancer le communiqué A la radio pour l'enregistrement des troupes théâtrales	Informers les troupes théâtrales locales A déposer leur dossier pour le concours.	Un communiqué est lancé aux stations radio locale et églises.	Un communiqué lancé aux stations radio locale et églises	Pas d'écart
1.5.	Mettre en place le comité d'organisation et évaluation du concours de production théâtrale	Avoir un comité d'organisation qui aura comme tâche d'évaluer les troupes théâtrales.	Un comité d'organisation est mis en place.	Un comité d'organisation mis en place.	Pas d'écart
1.6.	Sélectionner les troupes théâtrales enregistrées	Retenir les troupes théâtrales qui ont rempli les critères de sélection	les troupes théâtrales ayant rempli les critères de sélection sont retenus	trois troupes théâtrales sélectionnées	Pas d'écart
1.7.	remettre A la disposition des troupes sélectionnées le texte du message A diffuser	Disponibiliser un message A chaque troupe pour une bonne préparation	un message est remis.	Un message remis.	Pas d'écart

1.8.	Présenter la scénette par les troupes sélectionnées	Produire la scénette devant le comité afin de retenir la meilleure	Les présentations sont faites	Trois présentations faites	Pas d'écart
1.9.	Remettre les prix aux troupes les mieux classées.	primier les troupes théâtrales les mieux classées	les troupes sont primées.	Trois troupes sont primées.	Pas d'écart

Commentaires

Signalons ici que ce concours a été organisé dans la cour de la paroisse sainte Thérèse /Lukula.

5. Elaborer les critères de sélection et grille d'évaluation

Afin d'éviter de retenir tout le monde, nous avons proposé quelques critères de sélection des troupes qui sont au nombre de cinq.

Voici ces critères de sélection :

- ✗ Avoir une ancienneté d'au moins 3 ans ;
- ✗ Etre en activité au moment de recrutement ;
- ✗ Présenter deux derniers thèmes ou support de production ;
- ✗ Avoir une reconnaissance juridique.
- ✗ Avoir déjà travaillé sur un thème de sensibilisation avec un projet

En concertation avec le comité d'organisation, nous avons proposé une grille d'évaluation qui permettra de retenir les meilleures troupes. Voici le détail de cette grille d'évaluation :

FORME	5
Respect des étapes	1
Langage facile (transmission du message)	1,5
Respect du temps	1
Gesticulation (mouvement)	1,5
FOND	
Respect du contenu du message	10
TOTAL	15

6. Concevoir un message de la scénette

Etant donné que ce concours est organisé par le projet, il a été de notre devoir de concevoir un message pour permettre aux troupes d'avoir une idée de ce qu'ils feront dans le cadre de ce projet.

Ce message avait comme points :

- L'importance de la forêt ;
- L'exploitation légale et illégale des forêts ;
- Retombées sociales ;
- La gouvernance forestière.

7. Négocier l'espace médiatique

Comme nous l'avons dit que cette activité entre dans le cadre de sensibilisation des communautés locales, nous avons signé une convention avec RATEBAF/Lukula afin de diffuser le meilleur A la télévision pour que tout le monde reçoive le message. Cette radio avait comme mission de prendre les images enfin de les traiter et les diffuser le jour convenu.

8. Lancer le communiqué A la radio pour le recrutement des troupes théâtrales

Etant donné qu'on ne connaissait pas toutes les troupes du milieu, nous avons lancé un communiqué pour demander aux troupes de venir déposer leurs dossiers. Pour une diffusion large de l'information, ce communiqué a été lu A la radio qui a signé avec la convention et aux églises (catholique, Protestante et Kimbanguiste).

9. Mettre en place un comité d'organisation

Compte tenu de l'importance de cette activité et du rôle de la société civile dans ce projet, ce dernier avait mis des moyens pour mettre en place un comité d'organisation. Ce comité avait comme mission de sélectionner les troupes et d'être les membres du jury au moment de la prestation des troupes.

Au total, il y avait cinq membres dans ce comité dont voici sa composition :

- 2 membres de la société civile /Territoire ;
- 1 membre du service de l'Environnement/Territoire ;
- 1 membre du service de culture et arts/Territoire ;
- 1 membre de la société civile Environnementale ou media

10. Sélectionner les troupes théâtrales enregistrées

Cette sélection s'est faite sur base des critères qui ont été élaborés et en collaboration avec les membres du comité d'organisation.

Au total trois troupes qui ont déposé leurs dossiers. Il s'agit de :

- MATEYA/PATU
- UBG/LUKULA
- VOIX DE SANS VOIX/LUKULA

Après contrôle de différents dossiers, les trois troupes enregistrées ont été retenues.

11. Remettre le message aux troupes

Comme nous l'avons dit avant qu'il avait un message élaboré pour permettre aux troupes de bien se préparer.

Dès que nous avons terminé la sélection, nous avons remis un message A chaque troupe et explication pour leur permettre de se préparer. Il est très important ici de signaler que nous étions chaque fois présent au moment de leur répétition cela pour éviter qu'ils soient en dehors du message.

12. Présenter la scénette

La présentation de ces pièces ont eu lieu dans la cour de la cure de la paroisse Sainte Thérèse A Lukula.

La présentation avait commencé A 12h30' dont voici le détail :

- 12h30' A 12h50' : concertation des membres du jury et le personnel du projet
- 12h50' A 13h00' : mise en place des membres du jury et tirage au sort des troupes.
- 13h00' A 13h30' : Présentation de la pièce par la troupe UBG
- 13h40' A 14h10' : Présentation de la pièce par la troupe VOIX SANS VOIX

- 14h20' A 14h50' : Présentation de la pièce par la troupe MATEYA
- 15h00' : clôture

Signalons ici que chaque troupe avait 30 minutes pour présenter sa pièce. Au moment où une troupe présentait, les autres se retiraient du lieu.

13. Remettre les prix aux troupes les mieux classées.

Après délibération par les membres du jury, la troupe MATEYA était première et les deux autres étaient à égalité parfaite donc UBG et VOIX SANS VOIX. Le Coordonnateur de ce projet a eu le privilège de remettre ces prix à toutes les trois troupes en les remerciant et un brevet de participation à chaque troupe.

III.4. RESULTATS ATTENDUS

Les acteurs locaux de la société civile et les communautés locales sont informés sur le processus APV par le canal de la diffusion du concours de production théâtrale à la RATEBAF.

III.5. ECART

Il n'y a pas d'écart car les activités ont été réalisées comme prévu.

Fait à Lukula, le 08 mars 2013

Animateur de terrain

Albert NLANDU UMBA



APV FLEGT-Caritas Congo, asbl /BDCD Boma

« Projet de Vulgarisation des informations entre les acteurs locaux de la société civile du Bas Fleuve dans le Bas – Congo et la Commission technique sur l'APV FLEGT et la RD.Congo et l'UE pour la bonne gestion du secteur forestier »

TEXTE DU MESSAGE DE SENSIBILISATION PAR LES TROUPES THEATRALES

La forêt est une ressource naturelle importante qui fournit aux communautés locales et à toute la nation congolaise des biens et services tels que la nourriture, les bois d'œuvre, de chauffage, les plantes médicinales, l'oxygène pour la respiration.

Depuis longtemps, la forêt du Mayombe a attiré beaucoup d'exploitants pour les bois d'œuvre, de chauffage, de boulangerie, de construction de maisons, fabrication des makala et autres choses.

Malgré sa richesse diversifiée, la forêt, sous l'ancien régime foncier, n'a guère donné ou procuré aux communautés locales un DEVELOPPEMENT DURABLE.

Pourtant, les communautés riveraines et autochtones des forêts ont mis de leurs savoirs traditionnels et savoirs faire pour conserver ces forêts jusqu'à être capables de fournir à l'homme tout ce dont il a besoin.

La surexploitation de notre forêt de Mayombe faite par les exploitants industriels et artisanaux, qui pour la plupart, ne respecte pas la loi et toutes les réglementations en vigueur dans notre pays, devient de plus en plus alarmant avec risque de manquer même de bois pour enterrer nos morts.

Suite aux divers abus constatés dans l'exploitation forestière en RD. Congo et en vue de réglementer le secteur forestier, le gouvernement de notre pays s'est lancé dans la réforme du secteur de l'environnement et des forêts qui a abouti à une nouvelle loi appelée « CODE FORESTIER ».

Cette loi fait intervenir trois parties prenantes dont l'état congolais, le secteur privé (les exploitants et concessionnaires forestiers) et les communautés locales riveraines et autochtones. Chaque partie prenante a le droit et obligations vis-à-vis des autres qu'elle doit respecter sinon elle commet l'infraction que la loi sanctionne.

Dans cette loi, les communautés locales sont impliquées directement dans la gestion de la forêt pour en être également bénéficiaire direct à travers le cahier de charge reprenant leurs droits (bénéfices) par rapport aux infrastructures communautaires de base durables telles

que les écoles, les routes, les ponts, adduction d'eau, centres de santé, etc. que les exploitants industriels sont sensés respecter.

C'est sur base de cette loi que l'exploitation forestière industrielle a été suspendue pour revoir les titres des exploitants forestiers en ordre avec le Gouvernement à travers le ministère de l'Environnement qui leur donner l'autorisation d'exploiter.

Aujourd'hui, notre pays est en train de négocier avec l'Union Européenne qui ne va acheter que le bois qui a respecté la loi en vigueur dans notre pays depuis la récolte jusqu'à l'exportation pour que le revenu de la vente du bois puisse être bénéficié par l'Etat Congolais, à partir des taxes A percevoir ; les communautés locales avec les infrastructures communautaires de base et l'exploitant lui-même.

Le projet APV FLEGT est en train de travailler avec la société civile locale (Tshela, Lukula et Seke Banza) et les communautés locales pour que celles-ci expriment leurs droits qui vont être pris en compte dans les accords commerciaux que le Gouvernement Congolais va signer avec l'Union Européenne.

**CHERS FRERES ET SŒURS DU TERRITOIRE DE PROTEGEONS
NOS FORETS POUR QUE NOUS EN TIRONS LEGALEMENT LE MAXIMUM DE
BENEFICES ; NOUS, NOS ENFANTS ET PETITS ENFANTS.**

**MESSAGE DE CARITAS CONGO ET BUREAU DIOCESAIN CARITAS
DEVELOPPPEMENT BOMA A TR AVERS LE PROJET APV-FLEGT**